Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 30 (2000)
Heft: 6

Rubrik: Info Seniors : sachez dire non!

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sachez dire non!

Conclure un achat auprès d'un démarcheur à domicile peut comporter des risques. Voici quelques conseils à retenir.

«Je me suis laissé abuser par un démarcheur à domicile. J'ai voulu annuler ma commande, mais c'était trop tard. Comment se protéger contre de telles mésaventures?»

M. T., région lausannoise

Réponse: A notre connaissance, de nombreuses personnes sont un jour ou l'autre confrontées à de telles situations. Il est donc opportun de consacrer quelques lignes à l'énoncé de précautions utiles au confort de vie à domicile. Voici quelques moyens pour se protéger des visiteurs inconnus ou indésirables:

– Installer une chaîne sur sa porte d'entrée.

– Demander une légitimation d'identité aux personnes inconnues. Si un doute subsiste, il ne faut pas hésiter à faire patienter le visiteur sur le palier et téléphoner à son entreprise pour vérifier son identité et la raison de sa visite.

– Ne pas hésiter à demander de l'aide à la police ou à un voisin par exemple si un visiteur insiste lourdement pour entrer, se fâche ou profère une quelconque menace.

– Oser dire non poliment, mais fermement, à un visiteur inconnu. Tout visiteur bien intentionné comprendra qu'une personne se méfie d'un inconnu. Si un tel visiteur n'est pas reçu, il saura laisser un message dans la boîte aux lettres ou proposer que la personne le contacte elle-même ultérieurement, en communiquant clairement son identité et sa raison sociale.

– Refuser systématiquement l'entrée à deux personnes inconnues qui se présentent ensemble. Il y a danger d'astuce (voir notre enquête en page 6-9).

– Ne jamais s'engager, ne jamais rien signer tout de suite en matière d'achat ou de vente. Il est conseillé de toujours se donner un temps de réflexion, même si le vendeur se fait pressant. En outre, il faut savoir que tout engagement conclu à domicile peut être dénoncé dans un délai de sept jours, mais les démarches sont parfois complexes.

– Prendre le temps de s'informer auprès d'une connaissance de confiance, d'un organisme de défense des consommateurs ou d'un service social. En règle générale, les meilleures conditions d'achat ou de souscription sont offertes dans les commerces et les entreprises de service. La vente par correspondance peut également être intéressante. Il est rare que la vente à domicile représente une bonne affaire pour le client, car le plus souvent soit l'objet acheté sera plus cher qu'ailleurs, soit il sera bon marché, mais lié à de futures sollicitations d'achat nettement moins avantageuses.

La Fédération romande des consommateurs peut donner d'utiles informations et apporter, au besoin, une aide juridique: FRC, route de Genève 7, CP 2820, 1000 Lausanne 2, tél. conseils: 0900 575 105 (Fr. 2.13/min.), du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, secrétariat: tél. 021/ 312 80 06, site internet http://www.frc.ch.

INFO SENIORS

Tél. 021/641 70 70
De 8 h 30 à 12 heures

Egalement «Générations», case postale 2633, 1002 Lausanne, tél. 021/321 14 21.

Robi & Fanny

PAR PÉCUB